

Procès-verbal
Assemblée Générale du 9 juin 2010 à 19h00
au siège de Edwards Lifesciences à Nyon

Présents et excusés : selon listes annexées à l'exemplaire original

ORDRE DU JOUR

1. **Acceptation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2009 à Nyon**
3. **Rapport du Président**
4. **Comptes 2009 - Présentation**
 - a. **Rapport de la commission des finances**
 - b. **Rapport de l'organe de révision**
5. **Approbation de la gestion et des comptes et décharge au Comité et à l'organe de révision**
6. **Elections statutaires**
 - a. **Elections du Comité**
 - b. **Election du Président**
 - c. **Election de l'organe de révision 2010**
7. **Rapport de la Direction**
8. **Divers et propositions individuelles**

M. Jacques Pittet ouvre la séance en remerciant la société Edwards Lifesciences pour son accueil et la mise à disposition de ses locaux. Il souhaite ensuite la bienvenue aux membres présents avant de céder la parole à M. Serge Panczuk pour une présentation des activités de la société hôte.

1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Selon l'art. 12 des statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 10 mai 2010 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée.

L'ordre du jour est accepté sans modification et sera suivi tel que proposé.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2009 A NYON

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2009 ne suscite aucune remarque. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Madame Stéphanie Ponthus.

3. RAPPORT DU PRESIDENT

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE TOURISME

En Suisse et dans notre canton

Thermomètre de l'industrie du tourisme, le nombre de nuitées dans l'hôtellerie et la para-hôtellerie est un indicateur essentiel de la santé de l'économie touristique dans le monde.

Selon les résultats définitifs de l'OFS (Office Fédéral de la Statistique), le nombre de nuitées recensées dans l'hôtellerie en Suisse en 2009 s'élève à 35,6 millions contre 37,4 millions en 2008. Après 3 années consécutives de croissance, le total des nuitées de l'année 2009 enregistre une baisse, certainement influencée par la crise économique mondiale. Le résultat 2009 accuse une diminution de 4,7% par rapport à 2008, meilleure année en terme de nuitées depuis 1990.

A l'exception de la région bâloise, toutes les destinations touristiques suisses enregistrent une diminution des nuitées. Pour le canton de Vaud, celle-ci se situe, avec 2,5 millions de nuitées en 2009 contre 2,6 en 2008, à - 5,6%.

... et dans la région nyonnaise

Avec 150'000 nuitées en 2009 contre 160'000 en 2008, la région nyonnaise est marquée par une baisse de 6,3%. Le taux d'occupation des chambres se situe à 48% contre 51% l'année précédente. Il est intéressant de constater que durant la période estivale, cette valeur dépasse les 60% avec une durée moyenne de séjour de 2 jours.

Nos hôtes suisses représentent un peu plus de 30% de la clientèle, suivis dans l'ordre dégressif par la France 10%, l'Allemagne 9,3%, le Royaume-Uni 8%, l'Italie 5,6% et les Etats-Unis d'Amérique 5%.

Mais oublions 2009, cette année s'annonce meilleure !

NYON REGION TOURISME

Comité et Comité de Direction

En conformité avec les conventions signées conjointement le 30 mars 2009 avec le Conseil régional, la Ville de Nyon et la Commune de St-Cergue, certaines

modifications sont intervenues dans la composition de nos organes institutionnels. De fait nous ont rejoints au Comité comme membres de droit du Conseil régional, Mme Geneviève Thévoz, municipale à Chavannes-de-Bogis, M. Serge Beck, syndic de Le Vaud, en remplacement de M. Stephan Natalini et pour St-Cergue, Mme Véronique Andersson, municipale de cette dernière commune (en remplacement de M. René Lang, décédé).

Ont intégré le Comité de Direction, Mme Fabienne Freymond Cantone, municipale à Nyon, Mme Andersson et M. Beck.

En fin d'année 2009, M. Jacky Colomb a cédé sa place au Comité directeur à M. Robert Jenefsky. Un grand merci à Jacky Colomb (qui reste membre du Comité), pour son engagement de quelque 10 ans au Comité de Direction de notre association.

Depuis notre Assemblée générale du 11 juin 2009 tenue au siège de Generali Assurances à Nyon, notre Comité s'est réuni en octobre 2009 pour l'examen du budget et du plan d'actions 2010 ainsi qu'en avril dernier pour le bouclage de l'exercice 2009.

Activités

Le Comité de Direction s'est réuni à 11 reprises. Outre les affaires courantes inhérentes à la gestion stratégique, administrative et financière, divers dossiers importants ont été à l'ordre du jour de ces nombreuses séances. Il s'agit pour l'essentiel de l'examen et de la mise à exécution des programmes d'actions découlant des contrats de prestations conclus avec nos trois partenaires principaux, la Ville de Nyon, le Conseil régional et la Commune de St-Cergue ; l'analyse de l'enquête hôtelière lancée auprès de 250 entreprises de notre région, ses conséquences et sa communication ; les appels successifs et controversés de l'office de tourisme de Rolle et de ses autorités de tutelle pour un rapprochement avec NRT dont l'état des pourparlers est en à ce jour aléatoire et... sans issue. Il est à relever à ce sujet que les communes de la couronne rolloise souhaitent rejoindre notre association et que les villages de St-George, Burtigny, Longirod et Marchissy ont, en mai 2009, formellement demandé leur rattachement à NRT. Ils figurent désormais dans la plaquette semestrielle éditée par notre office, ainsi que sur les sites internet de la destination.

Des projets plus constructifs seront activés cette année encore pour que soit développé un point à desservi à Coppet (office de tourisme de Terre Sainte) et pour la concrétisation d'un pool marketing sur l'ensemble de la Côte en collaboration avec la Société des Hôteliers de la Côte.

La présentation des comptes de l'exercice 2009 vous permettra d'apprécier la situation financière de notre association et le rapport de la direction de connaître plus en détails les activités nombreuses et variées déployées par NRT au cours de ces douze derniers mois.

Une direction de trop courte durée

A fin mars 2010, notre Directeur, M. Jean-Pierre Pralong, a signifié au Comité et à son président, sa démission pour fin juillet prochain. M. Pralong a saisi une opportunité qui lui a été offerte pour donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Pour mémoire, M. Pralong a débuté son activité comme chef du projet Enjoy Switzerland pour Nyon Région le 1^{er} décembre 2006 et a ensuite repris la direction de notre office au départ de Mme Hermanjat, le 1^{er} février 2008.

En notre nom à tous, je remercie M. Pralong pour l'engagement, les compétences et le dynamisme qu'il a mis durant 3 ans et demi au service du développement touristique de la région nyonnaise et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel et personnel.

Conclusion et remerciements

Grâce à une excellente collaboration entre notre organisation institutionnelle, Comité et Comité de Direction et notre structure professionnelle, Nyon Région Tourisme a pleinement rempli sa mission pour le développement touristique de notre région.

Le tourisme n'est pas un secteur d'activité quelconque et il ne s'est jamais réduit à de seules transactions commerciales. Travailler pour et dans le tourisme, cela signifie organiser, pour un grand nombre de personnes, les moments les plus gratifiants de leur temps libre. C'est pourquoi il est crucial que le tourisme suscite l'émotion. Il n'est donc pas surprenant que nombre de personnes œuvrent avec cœur et cordialité dans le secteur du tourisme.

Aussi j'exprime toute ma gratitude à Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction et du Comité pour l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard du tourisme régional, les compétences et le dévouement qu'ils apportent bénévolement tout au long de l'année à Nyon Région Tourisme.

Cet important travail de milice n'aurait que peu de portée s'il ne pouvait s'appuyer sur une équipe de professionnels qualifiés qui par leurs compétences, la qualité de leur travail et leur enthousiasme, offrent d'excellentes prestations d'accueil, d'information et de promotion reconnues dans notre région et bien au-delà. Un grand merci à notre Directeur, M. Jean-Pierre Pralong et à toute son équipe des offices de St-Cergue et de Nyon.

A l'issue de la lecture de son rapport, M. Jacques Pittet adresse ses chaleureux et sincères remerciements à Messieurs François Calame et Jacky Colomb, membres sortants du Comité de Direction de Nyon Région Tourisme. En guise de marque de reconnaissance, chacun d'eux reçoit un bon cadeau à faire valoir dans une librairie de la région.

Hommage est également rendu à M. Jean-Pierre Pralong qui, à sa demande, reçoit pour cadeau de départ un bon à faire valoir dans un restaurant de la région pour un repas à partager avec ses collaborateurs.

4. COMPTES 2009 - PRESENTATION

Mme Vial, trésorière, présente et commente le bilan et les comptes de pertes et profits 2009 qui sont contenus dans le rapport d'activités joint au présent PV.

Bilan

Au 31.12.2009, les liquidités étaient de CHF 76'402.65, montant dans lequel est inclus le compte BCV qui avait été ouvert pour le projet Enjoy Switzerland et dont le solde s'élevait à CHF 22'223.30 au 31.12.2009. Précision est donnée que la mise en place des contrats de prestations a pallié les problèmes de trésorerie et a permis une bien meilleure aisance dans la gestion des paiements.

Les actifs transitoires se montent à CHF 177'053.29. Ce montant est particulièrement élevé en comparaison aux comptes 2007 et 2008 en raison de la facturation à fin 2009 des premières subventions 2010 des partenaires institutionnels que sont le Conseil régional et la Municipalité de St-Cergue. Le montant de ces deux factures, soit la somme de CHF 107'250.-, se retrouvent au niveau des passifs transitoires.

Au chapitre des immobilisés figurent deux nouveaux ordinateurs acquis en 2009 et un update du programme de comptabilité permettant la gestion de la TVA. Ces deux achats pour un montant cumulé de CHF 4'809.- ont été complètement amortis, de même que l'ont été les soldes des acquisitions 2007 et 2008 pour un montant de CHF 5'527.40.

Un montant de CHF 10'000.- a pu être mis au compte du fonds de renouvellement informatique et un autre montant de CHF 3'000.- au profit du fonds d'investissement « locaux / mobilier ». Le fonds d'investissement « édition de documents » reste inchangé à CHF 10'353.30. Le fonds d'investissement « promotions extraordinaires » augmente de CHF 8'667.15. Cette somme correspond à la moitié du montant de la charge de conception de la nouvelle brochure Info qui avait été puisé en 2008 et qui est cette année restitué. La somme de CHF 18'876.95 a été porté sur le fonds d'investissement « actions spécifiques partenariat ». Ce fonds provient de l'intégration des suites du projet Enjoy Switzerland, soit le solde du compte BCV diminué de montants déjà utilisés pour des factures inhérentes aux circuits thématiques et aux forfaits Découverte Gourmande.

Le total des fonds de renouvellement et d'investissement se monte à CHF 60'939.35 et est ainsi entièrement couvert par les liquidités.

L'exercice 2009 se solde par un bénéfice net de CHF 1'269.96.

Produits

Le total des produits, pour un montant de CHF 886'852.-, est en augmentation en raison de la nouvelle loi sur les taxes de séjour et de l'entrée en vigueur des nouveaux contrats de prestations au 1^{er} janvier 2009. Les cotisations accusent une baisse par rapport à 2008, année au cours de laquelle NRT avait reçu un arriéré de cotisations de CHF 4'000.- de GastroNyon. De plus, la société des hôteliers ne s'acquitte dorénavant plus de sa cotisation annuelle d'un montant de CHF 3'000.-. La centrale de réservation, avec un montant de CHF 13'456.-, enregistre de très bons chiffres. L'exercice 2009 est même le meilleur réalisé depuis la mise en place du nouveau système de réservation en 2004. Les revenus sur prestations ont globalement augmenté grâce au chiffre d'affaires généré par le forfait Ski nocturne + Fondue et en dépit de la perte de la billetterie de la CGN et de la commission associée à cette activité. Les CHF 55'000.- inscrits au titre du financement annuel par projet correspondent pour leur plus grande partie au soutien octroyé par la Ville de Nyon et le Conseil régional pour la création du nouveau site Internet. Enfin, les « Contributions actions spécifiques partenariat » correspondent aux montants versés par Provinyon, la SIC, les transports publics et GastroNyon pour la mise en œuvre des suites du projet Enjoy Switzerland.

Charges

Le total des charges s'élève à CHF 885'582.-. La masse salariale est moins importante que celle prévue au budget. Les loyers et charges, ainsi que les frais d'entretien sont en forte hausse puisque ces postes intègrent désormais les loyers, charges et frais du Pavillon de St-Cergue. Le poste relatif à l'entretien informatique comprend les CHF 10'000.- imputés au fonds de renouvellement. Les honoraires administratifs sont en hausse en raison de deux provisions effectuées pour assumer d'une part les frais qui découleront des prochaines modifications et inscriptions au registre du commerce, et d'autre part les coûts générés par le contrôle des comptes par une fiduciaire et par l'introduction de la TVA. Le poste des cotisations pour tiers est en augmentation principalement en raison de la nouvelle cotisation obligatoire à l'OTV. La diminution du poste « éditions de documents » est à mettre sur le compte d'économies effectuées grâce à des changements de fournisseurs et aux compétences acquises par les collaborateurs de NRT qui permettent de réaliser de nombreux travaux de graphisme et de mise en page à l'interne. Les actions promotionnelles et publicitaires sont elles en hausse en raison, entre autres, de frais supérieurs pour le Pavillon de Rive, de la participation à deux nouveaux salons axés sur le tourisme d'affaires, du nouveau point d'Information de la Gare de Nyon ou encore des charges résultant du Pool Marketing 4 Festivals.

Les amortissements se montent à CHF 10'335.-. Comme préalablement mentionné, l'ensemble des investissements 2009 et le solde des précédents investissements ont pu être amortis.

a. Rapport de la commission des finances

M. Robert Jenefsky donne lecture du rapport de la Commission des Finances qui s'est réunie en date du 3 mai 2010.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

A l'Assemblée Générale du 9 juin 2010
de Nyon Région Tourisme

Mesdames, Messieurs,

La Commission des Finances, composée de Mme Eliane Jaccard et de M. Robert Jenefsky, s'est réunie le 3 mai 2010 dans les bureaux de NRT pour examiner les comptes 2009 et le bilan au 31.12.2009 en présence de Mesdames Stéphanie Ponthus et Ariane Vial ainsi que de M. Jean-Pierre Pralong, qu'elle remercie pour les explications données.

Elle constate que :

- Le résultat net de l'exercice 2009, CHF 1'270.-, est meilleur que celui prévu par le budget, en raison d'une croissance importante des produits d'une part et d'une maîtrise de charges d'autre part ;
- Les cotisations sont légèrement inférieures au budget ;
- Le produit de la centrale de réservation est légèrement inférieur au budget ;
- Les revenus sur prestations sont largement supérieurs au budget ;
- Les charges salariales sont inférieures au budget ;
- Les frais généraux et accueil sont légèrement inférieurs au budget ;
- La croissance importante du bilan est attribuable à l'augmentation technique des actifs et passifs transitoires, 2009 ayant été une année transitionnelle avec l'introduction de contrats de prestation avec les partenaires institutionnels de NRT ;
- Les liquidités couvrent les différents fonds ;
- Le bon résultat de l'exercice 2009 a permis d'effectuer des amortissements à hauteur de CHF 10'335.-, si bien que l'ensemble du mobilier et du parc informatique de NRT est désormais complètement amorti.

En conclusion, l'exercice 2009 a permis à NRT de retrouver une certaine sérénité financière, bien que notre une marge de manœuvre demeure relativement faible. En 2010, il faudra continuer à rester vigilants en matière de charges, tout en augmentant nos prestations à valeur ajoutée, donc facturables.

Nyon, le 31 mai 2010
La Commission des Finances

Eliane Jaccard
Robert Jenefsky

b. Rapport de l'organe de révision

Mme Eliane Jaccard donne lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

A l'Assemblée Générale des membres
de l'Association Nyon Région Tourisme

Comptes annuels au 31 décembre 2009

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation) de l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de Direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire Favre Révision SA

Christophe Pfister
Expert diplômé en finance et en controlling
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Mélanie Gilliéron
Spécialiste en finance et comptabilité
avec brevet fédéral
Réviseur agréé

Lausanne, le 28 mai 2010

5. APPROBATION DE LA GESTION ET DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE ET A L'ORGANE DE REVISION

Le rapport de gestion, les comptes 2009 et le rapport de l'organe de révision sont soumis au vote de l'Assemblée générale qui les approuve, sans abstention ni avis contraire, et donne décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice 2009.

6. ELECTIONS STATUTAIRES

M. Jacques Pittet rappelle que selon l'article 16 des statuts, la durée du mandat des membres du Comité est de trois ans et qu'il est immédiatement reconductible.

a. Elections du Comité

Le Comité est composé de 20 membres au maximum.

Membres de droit

Les membres de droit qui ont été proposés par leurs organes délibérants sont :

Pour la Municipalité de Nyon	Madame Monique BOSS, Municipale Madame Fabienne FREYMOND CANTONE, Municipale
Pour le Conseil Régional	Monsieur Serge BECK, Syndic de Le Vaud Madame Danielle TECON, Municipale en remplacement de Mme Geneviève Thévoz
Pour la Municipalité de St-Cergue	Madame Véronique ANDERSSON, Municipale
Pour la Société des hôteliers, Section la Côte	Monsieur Alain TOURBIER
Pour l'Association des cafetiers- Restaurateurs, Section de Nyon	Monsieur Alain TOURBIER
Pour la Société Industrielle et Commerciale de Nyon et environs, SIC	Monsieur Jacky COLOMB
Pour l'Union des Sociétés Nyonnaises	Monsieur Jean-Louis GUIGNARD

Membres

Un certain nombre de membres acceptent de reconduire leur mandat. Il s'agit de :

- Mesdames :
- Ines ABEYA
 - Eliane JACCARD
 - Maya LEU
 - Ariane VIAL
 - Christine VUAGNIAUX
- Messieurs :
- François CALAME
 - Charles GENINASCA
 - Robert JENEFSKY
 - Michel JOTTERAND
 - Jacques PITTET
 - Richard ZAUGG

Mme Monique VOELIN a présenté sa démission du Comité de Nyon Région Tourisme.

M. François BRYAND, Municipal à Prangins, est proposée pour rejoindre les rangs du Comité de Nyon Région Tourisme.

Décision

L'Assemblée générale agréée à l'unanimité la nouvelle composition du Comité comme suit.

- Mesdames :
- Ines ABEYA
 - Véronique ANDERSSON
 - Monique BOSS
 - Fabienne FREYMOND CANTONE
 - Eliane JACCARD
 - Maja LEU
 - Danielle TECON
 - Ariane VIAL
 - Christine VUAGNIAUX

- Messieurs :
- Serge BECK
 - François BRYAND
 - François CALAME
 - Jacky COLOMB
 - Charles GENINASCA
 - Jean-Louis GUIGNARD
 - Robert JENEFSKY
 - Michel JOTTERAND
 - Jacques PITTET
 - Alain TOURBIER
 - Richard ZAUGG

b. Election du Président

M. Jacques Pittet énonce qu'il souhaitait se retirer à l'échéance de son mandat actuel. Cependant, en raison du départ de M. Jean-Pierre Pralong, il fait part de son acceptation à poursuivre dans sa fonction, pour une durée toutefois limitée à une année. La reconduction de M. Pittet au poste de Président de Nyon Région Tourisme est acceptée par de vifs applaudissements. M. Pittet remercie l'assemblée pour la confiance ainsi témoignée.

c. Election de l'organe de révision 2010

Mme Marinette Spaeth demande pourquoi le choix de NRT s'est porté, non pas sur une fiduciaire de la région de Nyon, mais sur une fiduciaire lausannoise. M. Jacques Pittet explique que cette société a développé des compétences accrues en matière de fiscalité touristique et qu'elle a par le passé assisté NRT pour des questions pointues d'imposition et de TVA. Mme Ariane Vial ajoute par ailleurs qu'aucune fiduciaire basée dans la région nyonnaise ne s'acquitte d'une cotisation à NRT.

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le choix de la fiduciaire Favre Révision SA est validée à l'unanimité, sans aucune abstention, ni avis contraires, par l'Assemblée Générale.

7. RAPPORT DE LA DIRECTION

Le rapport du directeur fait partie du rapport d'activités joint au procès-verbal.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle écrite n'est parvenue au Président dans les délais impartis par l'article 13 des statuts de Nyon Région Tourisme.

M. Charles-André Ramseier, Directeur de l'Office du Tourisme de canton de Vaud (OTV) prend la parole pour d'une part souligner la qualité de la région et pour d'autre part relever le soutien et le dynamisme de Nyon Région Tourisme. Il rend ensuite hommage à M. Jean-Pierre Pralong qu'il qualifie d'exceptionnel, d'actif et de proactif et met en avant son esprit d'équipe. M. Charles-André Ramseier estime que les choix de M. Vasja Zalokar à la tête de Nyon Région Tourisme et de M. François Bryand au sein du Comité sont de très bons choix et termine enfin son intervention en rapportant que l'équipe de Nyon Région Tourisme est grandement appréciée par les collaborateurs de l'OTV.

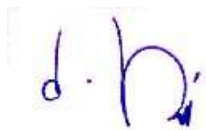
M. François Bryand intervient à son tour pour se présenter et exposer aux membres de NRT sa carrière professionnelle, notamment marquée par 17 années passées à la Direction de Genève Tourisme. M. François Bryand remercie l'Assemblée de l'accueil qu'elle lui a réservé et exprime son enthousiasme à pouvoir contribuer aux activités du Comité de Nyon Région Tourisme.

M. Jacques Pittet rapporte à l'assistance les étapes du processus de recrutement de la future direction de Nyon Région Tourisme. 27 candidats ont déposé leur offre de services, parmi lesquels 7 ont été auditionnés. 2 personnes ont ensuite été à nouveau entendues. Au final, le choix de la commission de recrutement composée de Messieurs Jacques Pittet, Robert Jenefsky et François Bryand, s'est porté sur M. Vasja Zalokar. Ce dernier a été entendu et questionné en plenum par le Comité de Direction lors de sa séance du 31 mai 2010. Au terme de cette audition, le Comité de Direction a unanimement proposé au Comité, en vertu des articles 16 et 21 des statuts de Nyon Région Tourisme et avec dossier à l'appui, de nommer M. Vasja Zalokar comme nouveau Directeur de NRT avec entrée en fonction le 1^{er} juillet 2010. Le Comité a donné son aval à cette proposition.

M. Jacques Pittet invite M. Zalokar à rejoindre la scène, à se présenter à l'assemblée et à répondre aux éventuelles questions de l'auditoire.

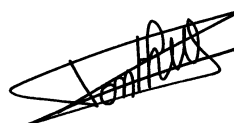
Aucune personne ne souhaitant ensuite s'exprimer, M. Jacques Pittet lève la séance à 20h50.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Pittet'.

Jacques Pittet

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphanie Ponthus'.

Stéphanie Ponthus

Nyon, le 18 juin 2010

Annexes : Rapport d'activité 2009 – 2010